



Infos du 12 Février 2020

Un Projet de village CLUB MED de 1460 lits a été lancé à VALLOIRE (aux Verneys). Le dossier UTN a été ajouté au SCOT Pays de Maurienne en cours d'approbation.

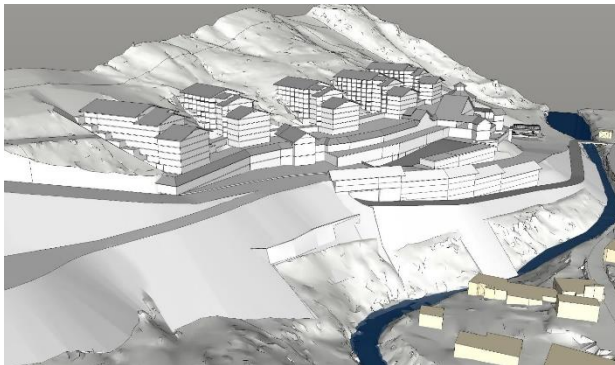
Ce projet s'ajoute à la longue liste de ceux déjà lancés par le CLUB MED qui est actuellement en train de bétonner les Alpes.

La réalisation de ce projet serait une nouvelle empreinte environnementale **DERAISONNABLE** et **INACCEPTABLE** à l'heure du changement climatique avec une multiplication par 4 des émissions de Gaz à Effet de Serre sur Valloire.

La Maurienne a besoin d'un tourisme authentique à taille humaine et non du développement de **MEGAPROJETS TOURISTIQUES** pour une clientèle internationale au détriment des derniers espaces naturels encore préservés.

Un projet opportuniste de l'industrie du ski qui ne prend pas la mesure des enjeux du développement touristique durable :

- Sans évaluation des impacts sur l'éco système touristique de la station de Valloire, à l'heure où la Tarentaise demande un moratoire sur ce type de projets,
- Mirage d'une « offre de luxe de masse » qui ne contribue qu'à augmenter les pics et la saturation, aux détriments de l'esprit village qui fait le charme de Valloire, sans résoudre les enjeux d'intersaison (6 mois / an) ni de réchauffement des lits.



Un projet qui dénature l'environnement, en particulier le hameau des Verneys, dans une zone identifiée comme faisant partie d'un **espace majeur du patrimoine paysager protégé à préserver et valoriser**

- 1460 lits sur 40 000 m² face à un hameau de 250 habitants !
- sur un versant préservé de toute urbanisation

et dont les risques naturels ont été qualifiés de forts,

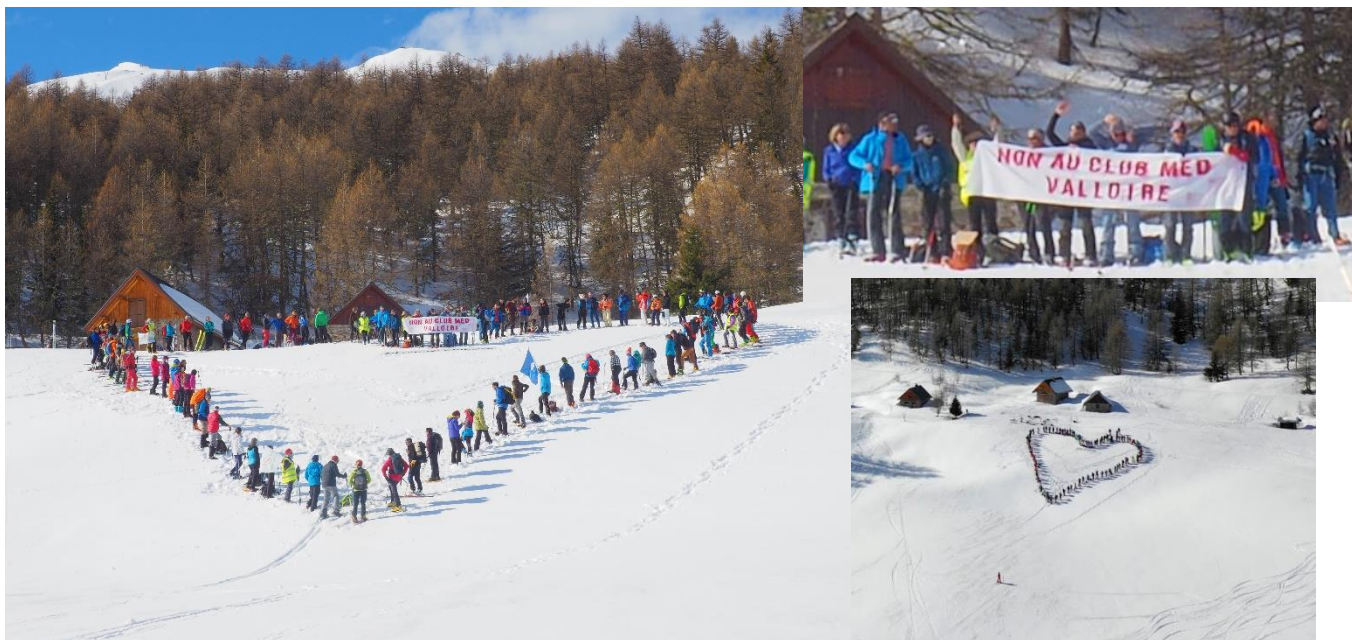
- pointé du doigt par l'Autorité Environnementale de l'Etat qui évoque une « **dérogation exorbitante** ... l'absence totale d'attention à la qualité des paysages remarquables qui constituent pourtant l'un des facteurs majeurs d'attractivité », et incompatible avec la doctrine nationale en matière de prévention des risques

Un projet « déstructurant », contraire aux orientations d'urbanisme (orientations du projet de schéma de cohérence territoriale – « SCOT ») :

- Se positionner comme un territoire de ressourcement authentique à taille humaine « made in Maurienne »,
- Préserver les espaces et les paysages naturels et la biodiversité qui les habite,
- Promouvoir un urbanisme où il fait bon vivre en privilégiant le renouvellement urbain et qui participe à la transition énergétique,
- Préserver la ressource en eau et protéger les cours d'eau,
- Préserver l'insertion paysagère et urbanistique remarquable de la montée du Galibier.

Un projet qui suscite un profond rejet :

- au printemps lors d'une 1^{ère} tentative de la mairie de le passer sous la forme d'une UTN avant de le retirer ([11 900 signataires d'une pétition demandant son retrait](#)),
- et cet automne lors de l'enquête publique du SCOT avec une nette majorité d'observations très argumentées demandant son rejet (plus de 462) ([voir copie ici](#)). Le projet UTN a été rajouté en fin d'élaboration et à rebours des objectifs généraux du SCOT
- dont le choix de la taille et du site d'implantation n'a fait l'objet d'aucune concertation,
- et dont les impacts sont sous évalués ou occultés.



Un Cœur pour la Montagne :

Le 8 Février les défenseurs de la montagne ont formé un CŒUR pour marquer leur opposition à ce type de projets démesurés qui sont actuellement introduits dans les SCOT régionaux et qui prévoient la construction de nouveaux lits et des agrandissements de domaine skiable aussi inutiles que coûteux. Que ce soit à Valloire ou ailleurs en Maurienne, dans les Aravis, en Tarentaise, ... tous ces projets détruisent de espaces naturels préservés jusqu'à ce jour mais aussi les paysages remarquables associés. Or, dans le contexte du réchauffement climatique, ce sont eux qui constituent la vraie richesse de nos montagnes plutôt que des aménagements artificiels qui risquent de devenir obsolètes bien plus rapidement que prévu.

Projet de 1460 lits du Club Med de Valloire : Ni Ici – Ni Ailleurs !

L'association VNEA souhaite que le projet du Club Med de Valloire ainsi que les extensions de domaine skiable soient **retirés du SCOT** qui doit être approuvé par le Syndicat Pays de Maurienne le 25 février.

Pour plus d'informations

Contact: regis de Poortere

Association Valloire Nature Et Avenir

06 51 74 20 60

contact@vnea.net

[Site Web: http://vnea.net](http://vnea.net)